



Rapport Annuel 2024

SENEGAL

La Banque Autrement
<https://senegal.coris.bank>





Notre ambition, vous accompagner
dans la réalisation de vos projets

La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>



SOMMAIRE

1. MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	06
2. ORGANISATION ET GOUVERNANCE	08
3. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	15
4. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2024	18
5. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE	22
5.1. Opérations avec la Clientèle	23
5.1.1. Le Réseau	23
5.1.2. Base Clientèle	23
5.1.3. Ressources Clientèle	23
5.1.4. Emplois Clientèle	24
5.1.5. Engagements Hors Bilan	24
5.2. Opérations de Trésorerie	25
5.3. Les résultats	26
5.4. Bilan	27
5.5. Ratios prudentiels	28
6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : EXERCICE 2024	42
7. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024	45
8. BILANS DES ACTIVITÉS ET SPONSORING	51

Confiance

Originalité

Responsabilité

Intégrité

Sociabilité

VALEURS



**MESSAGE
DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**



Gisèle GUMEDZOE

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,
«Chers Collaborateurs, Chers Clients»

L'activité économique a poursuivi son orientation favorable en 2024, dans un contexte où l'inflation est restée globalement stable en grande partie grâce aux efforts concertés des Banques Centrales sur la politique monétaire à l'échelle mondiale.

Au Sénégal, elle a été distinguée par une année électorale ayant abouti à l'installation de nouvelles autorités induisant un nouveau cap dans la conduite de la politique économique et sociale. Cette période caractérisée par une timidité et un ralentissement de l'activité économique a impacté le bon déroulement des actions inscrites dans le plan d'actions annuel de CBI Sénégal, à l'instar des autres acteurs économiques du pays.

Dans cet environnement contraignant, notre Banque a aussi fait face au durcissement des conditions d'accès au guichet du refinancement de la BCEAO et à une crise de liquidité sur le marché bancaire.

Dans ce contexte plus que défavorable, Coris Bank International Sénégal a relevé le défi d'une consolidation de ses dépôts ainsi que du renforcement de son réseau d'agences, de ses encours de crédits, de sa taille de bilan et de son produit net bancaire.

En effet, CBI Sénégal a connu une expansion de son réseau, avec l'ouverture d'une (01) nouvelle agence au cours de l'exercice sous revue, faisant porter le nombre de points de vente à vingt-trois (23).

Sur le plan de l'activité, les ressources clientèles consolidées avec sa succursale de la Guinée Bissau sont ressorties à **425,9 milliards de FCFA** à fin décembre 2024, en repli de **2,19%** comparativement à l'année précédente. L'encours de crédits nets à la clientèle s'est établi à **318,7 milliards de FCFA** au 31 décembre 2024.

Le produit net bancaire s'est élevé à **31,8 milliards de FCFA**, soit une progression de **12,13%** comparativement à l'année 2023. Le résultat net a connu une forte amélioration, passant d'un déficit de **6,6 milliards de FCFA** à un résultat excédentaire de **5,9 milliards de FCFA**, expliqué par un renforcement du pricing des emplois et par des efforts notables notés sur le coût du risque par rapport à l'exercice écoulé. Enfin, le total bilan s'est fixé à **709,4 milliards de FCFA** contre **706,9 milliards de FCFA** en décembre 2023, soit une hausse en glissement annuel de **17,99%**.

Globalement, les réalisations de l'exercice 2024 sont ressorties en progression sensible au-delà de la moyenne observée sur les places bancaires d'implantation, confirmant la dynamique d'activité favorable entamée depuis l'année 2019.

Pour finir, je voudrais féliciter le personnel de CBI Sénégal pour les résultats remarquables obtenus durant l'année 2024 et l'exhorter à poursuivre les efforts en vue de relever les défis liés aux ambitions de l'exercice 2025.

J'exprime toute ma gratitude aux actionnaires, administrateurs et aux partenaires pour leur confiance et leur appui constant dans la réalisation de nos objectifs.

La Présidente du Conseil d'Administration
Mme Gisèle GUMEDZOE OUEDRAOGO

CORIS BANK INTERNATIONAL SENEGAL



Avançons ensemble
vers le succès.

La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>





ORGANISATION ET GOUVERNANCE

2. ORGANISATION ET GOUVERNANCE DE CBI SN

2.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CBI SENEGAL

ADMINISTRATEURS DE CBI SN	
Mme Gisèle GUMEDZOE OUEDRAOGO	Présidente du Conseil d'Administration
M. Alassane KABORE	Membre du Conseil d'Administration
M. Arfang Boubacar DAFPE	Membre du Conseil d'Administration
M. Baboucar NDOYE	Membre du Conseil d'Administration
M. Noël Aimé KOBIANE	Membre du Conseil d'Administration
M. Alioune NDIAYE	Membre du Conseil d'Administration
M. Oussené SOW	Membre du Conseil d'Administration

2.2 COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION DE CBI SENEGAL

Nom	Prénoms	Poste
ZONGO	PROSPER	DIRECTEUR GENERAL
NIASS	MOR	DIRECTEUR CLIENTELE ENTREPRISES & PREMIUM
NDIAYE	IBRAHIMA BAYATE	DIRECTEUR DES OPERATIONS
OSSENI	NABIL LADIKPO	DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE
KARA	DRISSA	DIRECTEUR DES RISQUES
PODA	SYLVESTRE KHOUHOURA	DIRECTEUR FINANCE ET DE LA COMPTABILITE
NGOM	KHADIDIATOU SAMBA	DIRECTRICE RESEAU
TRAORE	SIBIRI	DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS
DIAO	KHALIFA BABACAR	DIRECTEUR DE LA TRESORERIE
NDEYE	CONRAD GUY	RESPONSABLE CAPITAL HUMAIN
DIALLO	BINETA KANE	RESPONSABLE SYSTÈME DE MANAGEMENT QUALITE
DIONE	BARTHELEMY SINK	RESPONSABLE MOYENS GENERAUX
MBAYE	MAMADOU	RESPONSABLE SYSTEME D'INFORMATIONS
NIASS	EL HADJ ABDOULAYE	RESPONSABLE DE LA CONFORMITE
BOKOUM	SAMBA	RESPONSABLE MARKETING COMMUNICATION
DIA	PAPA AMADOU . C .	RESPONSABLE DE LA BANQUE DIGITALE
DIA	NOGAYE	RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES
COLY	FRIARD AUGUSTIN	RESPONSABLE ORGANISATION ET PROJETS
BASSENE	AMADOU	RESPONSABLE DE LA FINANCE ISLAMIQUE

LES MEMBRES DU CODIR



M. Prosper ZONGO
DIRECTEUR GENERAL



M. Mor NIASS
DIRECTEUR CLIENTÈLE ENTREPRISES
& PREMIUM



M. Ibrahima B. NDIAYE
DIRECTEUR DES OPERATIONS



M. Drissa KARA
DIRECTEUR DES RISQUES



M. Sylvestre PODA
DIRECTEUR DES FINANCES
ET DE LA COMPTABILITE



M. Nabil Ladikpo OSSENI
DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE



Mme Khadidiatou S. NGOM
DIRECTRICE RESEAU



M. SIBIRI TRAORE
DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS



M. KHALIFA B. DIAO
DIRECTEUR DE LA TRESORERIE



M. CONRAD G. NDEYE
RESPONSABLE CAPITAL HUMAIN



M. BINETA KANE DIALLO
RESPONSABLE SYSTÈME
DE MANAGEMENT QUALITE



M. BARTHELEMY S. DIONE
RESPONSABLE MOYENS GENERAUX



M. BARTHELEMY S. DIONE
RESPONSABLE SYSTEME
D'INFORMATIONS



M. EL HADJ ABDOULAYE NIASS
RESPONSABLE DE
LA CONFORMITÉ



M. SAMBA BOKOUM
RESPONSABLE MARKETING
COMMUNICATION



M. FRIARD AUGUSTIN COLY
RESPONSABLE ORGANISATION ET
PROJETS



M. AMADOU BASSENE
RESPONSABLE FINANCE ISLAMIQUE

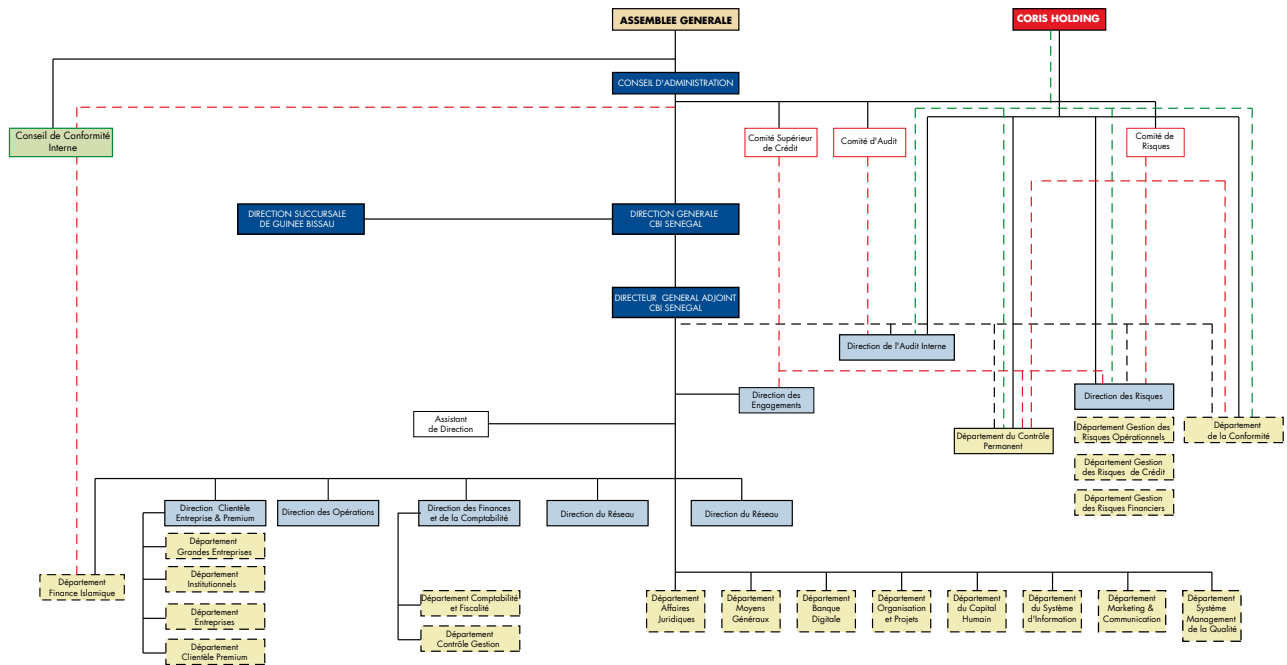


M. Papa Amadou. C. DIA
RESPONSABLE DE LA BANQUE DIGITALE



Mme NOGAYE DIA
RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

2.3 ORGANIGRAMME CBI SÉNÉGAL



LEGENDAIRE :

Lien hiérarchique | Lien fonctionnel | Lien administratif



ou



Comité spécialisé



ou



direction



département



CORIS VISA INFINITE

• A VOUS LE PRESTIGE •

017

CORIS VISA GOLD

• A LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS •



La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>





ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

3. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au titre de la **conjoncture internationale**, malgré un état actuel contrasté, l'activité économique mondiale a poursuivi son orientation favorable en 2024, dans un contexte où l'inflation est restée globalement stable en grande partie grâce aux efforts concertés des Banques Centrales sur la politique monétaire à l'échelle mondiale.

Selon les prévisions du FMI publiées en janvier 2025, **la croissance mondiale** reste globalement inchangée par rapport à celle de l'édition d'octobre 2024. **Elle est estimée à 3,2% en 2024 et projetée à 3,3% en 2025 avec ce même rythme en 2026.**

Dans les pays avancés, l'activité économique est estimée au même niveau qu'en 2023, soit **1,7% en 2024** et projetée à **1,9 en 2025** en liaison avec les Etats-Unis (2,7% en 2025, 2,8% en 2024 contre 2,9% en 2023), la zone euro (1,0% en 2025 ; 0,8% en 2024 contre 0,4% en 2023) et le Royaume-Uni (1,6% en 2025, 0,9% en 2024 contre 0,3% en 2023).

Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance économique devrait se maintenir à **4,2%** en 2024 tout comme en 2023 avant d'accélérer légèrement de 0,1 point pour atteindre **4,3%** en 2025.

En Afrique subsaharienne, les perspectives de croissance sont estimées à 3,8% en 2024, marquant une hausse de +0,2 point par rapport à 2023 et devrait se redresser en 2025 à **4,2%**.

Dans l'UEMOA, selon les dernières projections réalisées par les autorités de la BCEAO, la croissance économique de l'Union devrait ressortir à **6,3%** en 2025.

Selon le FMI (avril 2025), **le Sénégal** devrait connaître la plus forte croissance d'Afrique en 2025, avec **8,4 %**, malgré une légère révision à la baisse par rapport aux prévisions de 2024.

En Guinée Bissau, en termes de perspectives, la croissance économique devrait se consolider à **4,7 %** en 2024 et à **5,2 %** en 2025, grâce à la poursuite des investissements, aux réformes de gouvernance visant à améliorer l'environnement des affaires et à la normalisation des exportations de noix de cajou.

*Source : Perspectives économiques mondiales- Janvier 2025 FMI
Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA, décembre 2024*

CORIS BANK INTERNATIONAL

S'INSTALLE AUX ALMADIES



Nouveau Siège Coris Bank International
Immeuble Futura, corniche Ouest, Route des Almadies

 **+221 33 922 53 53**

La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>



**FAITS MARQUANTS
AU COURS DE L'EXERCICE
2024**

4. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2024

4.1 AU PLAN EXTERNE

Les évènements les plus importants concernent :

PÉRIODE	EXTERNES À LA FILIALE – SÉNÉGAL
JANVIER 2024	Son Excellence le Président de la République a procédé à l'inauguration officielle du Bus Rapide Transit (BRT).
FEVRIER 2024	Le ministère des Finances et du Budget, à travers la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), en collaboration avec la SGI INVICTUS CAPITAL & FINANCE (ICF), a mené à bien la structuration et le placement des obligations de l'État du Sénégal, émises par appel public à l'épargne sur le marché financier de l'UEMOA, pour un montant de deux cents (200) milliards de FCFA.
AVRIL 2024	Formation d'un nouveau gouvernement Sénégalais : Le 5 avril 2024, un nouveau Gouvernement a été formé suite à la nomination d'un nouveau Président de la République, son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye FAYE.
JUIN 2024	Prise d'effet de l'application de la TVA sur les prestations de services numériques réalisées par les assujettis étrangers. Déploiement par la BCEAO de la Plateforme Interopérable des Services Financiers Numériques en abrégé : PiSFN visant à doter l'UEMOA d'une infrastructure facilitant les échanges de « compte à compte », quelle que soit la nature des comptes (bancaire, non bancaire). Ce projet a permis l'interconnexion progressive de l'ensemble des prestataires de services financiers, banques, Systèmes Financiers Décentralisés, Etablissements de Monnaie Electronique ainsi que l'intégration de tous divers canaux et services numériques.
NOVEMBRE 2024	Les élections législatives sénégalaises afin d'élire pour cinq ans les 165 députés de la 15 ^{ème} législature. Le Sénégal a mis un terme aux accords de pêche conclus avec l'Union Européenne. Cette décision s'inscrit dans une volonté de réorientation stratégique.
DECEMBRE 2024	Annonce du Premier Ministre sénégalais lors de sa Déclaration de Politique Générale, du retrait du Sénégal des conventions bilatérales impliquant des juridictions fiscalement non coopératives.

4.2 AU PLAN INTERNE

Au plan interne, le début de l'année 2024 a été marqué par les événements ci-après :

Période	Internes à la filiale – Sénégal
JANVIER 2024	Cérémonie de présentation des vœux de la Direction Générale à l'ensemble du personnel
	Réouverture officielle de l'agence de Rufisque le 29/01/2024 et reprise des activités sur site, à la suite des événements de troubles sociopolitiques ayant occasionné le saccage des agences dans les banlieues de Dakar.
	La participation du réseau aux journées portes ouvertes à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire
	Lancement de la campagne CAN 2024 : ✓ Caravane et animation commerciale avec le Réseau d'agences à Dakar ; ✓ Jeux concours sur les Réseaux Sociaux ; ✓ Activation commerciale et visibilité à Yamoussoukro.
FEVRIER 2024	Cérémonie de signature de contrat entre CBI Sénégal et la structure InTouch. Un partenariat dans le cadre de l'élargissement du réseau de distribution du produit Coris Money : point marchand et distributeur.
MARS 2024	Réouverture officielle de l'agence des Parcelles, le 11 mars 2024 et reprise des activités sur site à la suite des événements de troubles sociopolitiques ayant occasionné le saccage des agences dans les banlieues de Dakar
	En marge de la tenue de la 11ème Réunion du Conseil de Conformité Interne de CBI BARAKA, Coris Bank International Sénégal a organisé une conférence de presse sur l'activité de la Finance Islamique avec la Direction Générale et les membres du Conseil de Conformité Charaïque.
JUIN 2024	Inauguration du nouveau siège de CBI Sénégal au niveau de l'immeuble FUTURA aux Almadies
AOÛT 2024	Certification PCI DSS de la succursale – CBI Sénégal, Guinée Bissau
OCTOBRE 2024	Participation de la Direction du Réseau aux états généraux de l'industrie du commerce et des PME-PMI
NOVEMBRE 2024	✓ Cérémonie de signature de Convention entre Sanlam Allianz et Coris Bank International Sénégal ✓ Célébration du 8ème anniversaire de Coris Bank Sénégal
	✓ Formation d'une nouvelle Direction Générale avec la nomination d'un nouveau Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint pôle Exploitation et d'un Directeur Général Adjoint pôle Support

Pierre par pierre, nous contribuons
à bâtir une autre Afrique.



La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>





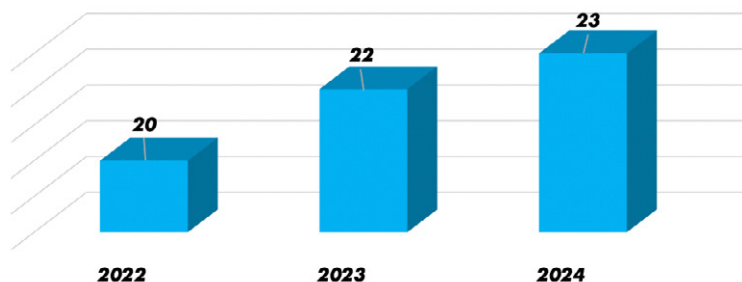
ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE

5. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA BANQUE

5.1 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

5.1.1 LE RESEAU

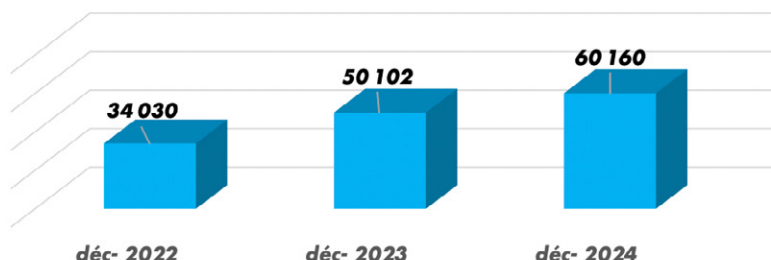
EVOLUTION DU RESEAU D'AGENCES



Au 31 décembre 2024, le réseau d'agences consolidé de la Banque se chiffre à vingt-trois **(23)** agences, dont vingt-un **(21)** agences classiques et deux **(02)** agences dédiées à la finance islamique.

5.1.2 BASE CLIENTELE

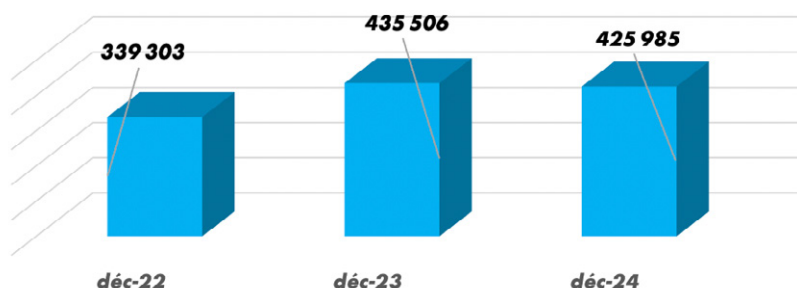
EVOLUTION DE LA BASE CLIENTELE



La conquête clientèle a connu une croissance de **20,08%** au cours de l'exercice. Elle s'est enrichie de **10 058 nouveaux clients** sur 2024, portant le nombre de clients à **60 160**.

5.1.3 RESSOURCES CLIENTELE

EVOLUTION DEPOTS CLIENTELE

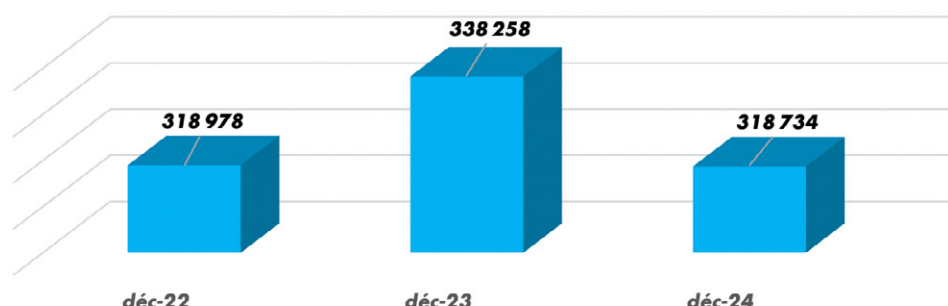


A fin décembre 2024, l'encours des ressources clientèle consolidé a connu un repli de **9,52 milliards de FCFA** pour se fixer à **425,98 milliards de FCFA** contre **435,506 milliards de FCFA** à fin décembre 2023.

CBI Sénégal, avec un niveau de dépôts de **391,36 milliards de FCFA**, concentre **91,87%** de l'encours consolidé (contre **93,14%** à fin décembre 2023). Quant à la Succursale de Guinée Bissau, l'activité commerciale a permis de collecter **4,740 milliards de FCFA** au cours de l'année et fixe l'encours de ses ressources à **34,63 milliards de FCFA**, soit **8,13%** des ressources consolidées.

5.1.4 EMPLOIS CLIENTELE

EVOLUTION DES ENCOURS DE CREDIT A LA CLIENTELE



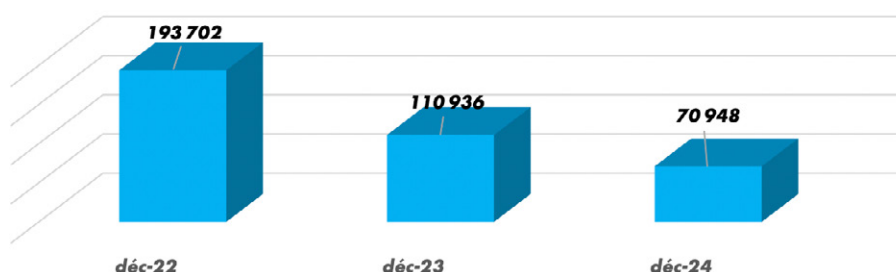
L'encours des engagements directs a régressé de **5,77% (-19,524 milliards de FCFA)** en passant de **338,258 milliards de FCFA** à fin décembre 2023 à **318,734 milliards de FCFA** à fin décembre 2024.

Le portefeuille de crédits clientèle de CBI Sénégal, représentant **87,43%** des encours consolidés (contre **89,16%** à fin décembre 2023), se fixe **278,681 milliards de FCFA** au 31 décembre 2024 contre **301,580 milliards de FCFA** au 31 décembre 2023.

La Succursale de Guinée-Bissau, l'encours des emplois se chiffre à **40,053 milliards de FCFA** contre **36,679 milliards de FCFA** au 31 décembre 2023.

5.1.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

EVOLUTION ENGAGEMENTS INDIRECTS



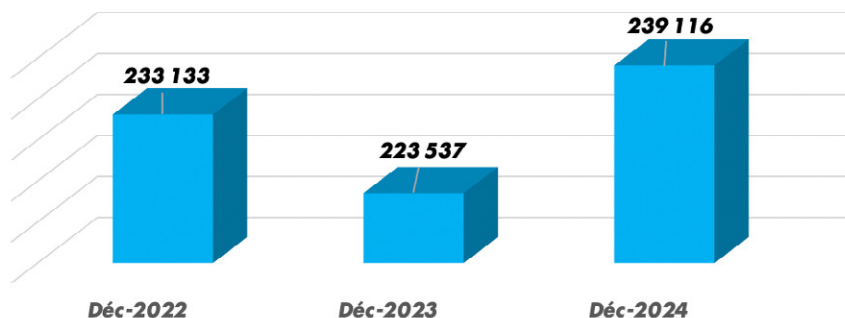
L'encours des engagements par signature consolidé s'affiche à **70,948 milliards de FCFA** à fin décembre 2024 dont **54,131 milliards de FCFA** pour CBI Sénégal et **16,817 milliards de FCFA** pour le compte de la Succursale CBI Guinée Bissau.

5.2 OPERATIONS DE TRESORERIE

A l'arrêté des chiffres au 31 décembre 2024, les activités de la trésorerie se présentent comme suit :

5.2.1 RESSOURCES DE TRESORERIE

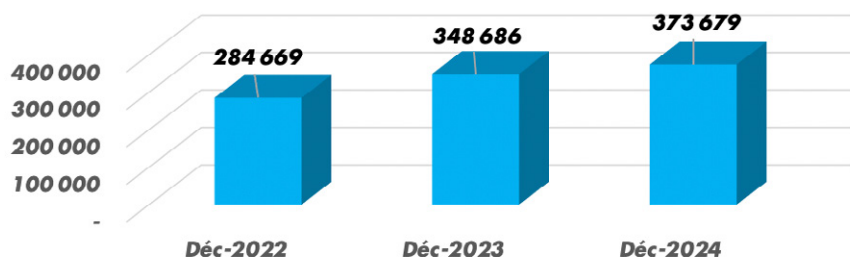
EVOLUTION DES RESSOURCES DE TRESORERIE



Les ressources de la trésorerie ont atteint **239,12 milliards de FCFA** et enregistrent une hausse de **6,97%**, soit **15,579 milliards de FCFA** par rapport au 31 décembre 2023. CBI Sénégal totalise **220,687 milliards de FCFA** des ressources de la trésorerie, soit **92,29%** des chiffres consolidés, laissant ainsi une participation de **7,71%** à la Succursale de la Guinée Bissau.

5.2.2 EMPLOIS DE TRESORERIE

EVOLUTION DES EMPLOIS DE TRESORERIE



Les emplois de trésorerie ont atteint **373,679 milliards de FCFA** et enregistrent une hausse de **7,17% (+24,993 milliards de FCFA)**, expliquée principalement par les opérations de placement en titres.

A CBI Sénégal, les emplois de la trésorerie s'élèvent à **357,857 milliards de FCFA** soit une hausse annuelle de **7,30%** avec une contribution de **95,77%** du total des emplois de trésorerie.

A la Succursale CBI Guinée-Bissau, le niveau des emplois de la trésorerie est de **17,196 milliards de FCFA**.

5.3 RESULTATS

RUBRIQUE	REALISE	REALISE	REALISE	VARIATION ANNUELLE (DEC 24 vs DEC 23)	
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Brute	%
PRODUIT NET BANCAIRE	25 167	28 376	31 817	3 441	12,13%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12 933	15 936	21 286	5 350	33,57%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	12 234	12 441	10 532	-1 910	-15,35%
RESULTAT NET	3 609	-6 578	5 994	12 571	191,11%

5.3.1 La marge d'intérêts globale :

La marge d'intérêts globale (MNG) consolidée à fin décembre 2024 a évolué de **2,63% (+526 millions de FCFA)** pour s'établir à **20,545 milliards de FCFA**.

5.3.2 La Marge Nette sur Commissions :

La marge nette sur commissions se chiffre à **11,090 milliards de FCFA** au 31 décembre 2024 soit une hausse annuelle de **30,52% (+2,593 milliards de FCFA)**.

5.3.3 Le Produit Net Bancaire :

A fin décembre 2024, le Produit Net Bancaire (PNB) se consolide à **31,817 milliards de FCFA** contre **28,376 milliards de FCFA** à fin décembre 2023, soit une hausse annuelle de **12,13% (+3,441 milliards de FCFA)**.

5.3.4 Les Charges d'exploitations :

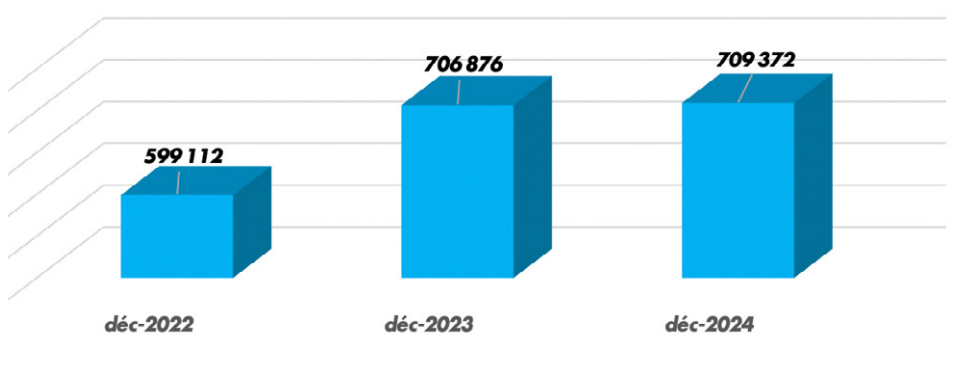
Les charges générales d'exploitations consolidées s'établissent à **21,286 milliards de FCFA** au 31 décembre 2024, soit une croissance annuelle de **33,57%**.

5.3.5 Le résultat :

Le résultat net cumulé au 31 décembre 2024 est excédentaire de **5,994 milliards de FCFA**, une progression annuelle de **191,11% (+12,571 milliards de FCFA)**.

5.4 BILAN

EVOLUTION TOTAL BILAN



Le total bilan s'est fixé à **709,372 milliards de FCFA** au 31 décembre 2024 contre **706,876 milliards de FCFA** au 31 décembre 2023, soit une hausse de **0,35% (+2,495 milliards de FCFA)**.

L'activité a été financée principalement par les ressources de la clientèle qui représentent **60,05%** du passif et les dettes interbancaires (**33,71%**).

5.5 RATIOS PRUDENTIELS

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter	Niveau observé	Niveau observé	Niveau observé	Situation de l'établissement
		31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	>= 7,5%	16,47%	11,84%	13,58%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	>= 8,5%	16,47%	11,84%	13,58%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	>= 11,50%	16,47%	11,84%	13,58%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	<= 25%	23,50%	28,27%	24,79%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	>= 3%	4,64%	3,46%	4,27%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	<= 25%	0,15%	0,31%	0,31%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	<= 15%	0,05%	0,09%	0,11%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	<= 60%	0,05%	0,09%	0,11%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	<= 15%	0,12%	0,36%	0,16%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	<= 100%	19,06%	23,56%	32,32%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	<= 20%	10,93%	9,76%	11,32%	CONFORME
Fonds propres effectifs (en millions de FCFA)		31 909	26 909	32 175	

La situation prudentielle de la Banque indique une conformité à la norme de solvabilité total avec des fonds propres effectifs chiffrés à **32,175 milliards de FCFA**.

PARTENARIAT WAVE

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC BANK TO WALLET



Powered by GSIE

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2024**

SOMMAIRE

RAPPORT SPECIFIQUE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RESPECT DE LA
REGLEMENTATION PRUDENTIELLE.....

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ANNUELS.....

RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE DE CORIS BARAKA

eureka
Audit & Conseils
Immeuble SORANO
47, Boulevard de la République
BP 15 160 Dakar - Fann
Sénégal

 **GARECCO**
Fall & Gueye
Immeuble SDIH
03, Place de l'Indépendance
BP 2763 Dakar
Sénégal

CBI Sénégal SA
*Rapport établi en
application de l'article 45
de la loi N° 2008-26 du 28
juillet 2008*
*Exercice clos le 31
décembre 2024*

CORIS BANK INTERNATIONAL SA
« CBI Sénégal SA »

*IMMEUBLE FUTURA, CORNICHE OUEST, ROUTE DES ALMADIES
BP : 14 310 - Dakar
SENEGAL*

**RAPPORT SPECIFIQUE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION
PRUDENTIELLE**

Exercice clos le 31 décembre 2024



CBI Sénégal SA
Rapport établi en
application de l'article 45
de la loi N° 2008-26 du 28
juillet 2008
Exercice clos le 31
décembre 2024

RAPPORT SPECIFIQUE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION PRUDENTIELLE

CORIS BANK INTERNATIONAL SENEGAL SA

IMMEUBLE FUTURA, CORNICHE OUEST
ROUTE DES ALMADIES
BP : 14 310 - Dakar
SENEGAL

Dakar, le 03 mai 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024 et conformément à la circulaire N°002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nous vous présentons notre rapport spécifique relatif au respect de la réglementation prudentielle de CORIS Bank International SA au 31 décembre 2024.

Par décision N°013/24/06/2016/CM/UEMOA, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a adopté un nouveau dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA qui repose sur trois (3) piliers :

- le premier pilier porte sur les exigences minimales de fonds propres en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché. Il aborde également les normes prudentielles relatives à la division des risques et au ratio de levier ;
- le deuxième pilier définit les grands principes de la surveillance prudentielle et le cadre d'intervention y afférent ;
- le troisième pilier énonce les principes directeurs régissant la discipline de marché et vise à renforcer la transparence et la communication des établissements vis-à-vis du Public quant à leur exposition aux risques.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) exige des établissements assujettis, la production périodique d'une déclaration prudentielle, conformément aux dispositions du nouveau dispositif prudentiel. Le formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) est un document harmonisé et renseigné sous forme d'états qui vise à garantir une application uniforme des exigences prudentielles.

La Direction est responsable de l'établissement du formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) conformément aux exigences du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA. La Direction, doit en outre, s'assurer que les données contenues dans le FODEP sont fiables, intègres et exhaustives.

CBI Sénégal SA

Rapport établi en
application de l'article 45
de la loi N° 2008-26 du 28
juillet 2008

Exercice clos le 31
décembre 2024

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes professionnelles applicables dans l'espace OHADA. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à réaliser des procédures de contrôle spécifiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Nos travaux réalisés, par sondage, ont porté principalement sur le contrôle du formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) établi par l'Etablissement et ont consisté à :

- examiner le processus d'élaboration du FODEP ;
- examiner la conformité du FODEP avec le canevas réglementaire exigé ;
- contrôler la détermination des fonds propres réglementaires ;
- vérifier le calcul des ratios réglementaires.

Les ratios établis par CORIS Bank International SA Sénégal au 31 décembre 2024 comparés aux exigences réglementaires se présentent comme suit :

Code DISPRU	Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
RA001	Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	Min 7,50%	13,58%	CONFORME
RA002	Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	Min 8,50%	13,58%	CONFORME
RA003	Ratio de solvabilité total (%)	EP02	Min 11,50%	13,58%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
RA004	Norme de division des risques	EP29	Max 25%	24,79%	CONFORME
C. Ratio de levier					
RA005	Ratio de levier	EP33	Min 3%	4,27%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
RA006	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	Max 25%	0,31%	CONFORME
RA007	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	Max 15%	0,11%	CONFORME
RA008	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	Max 60%	0,11%	CONFORME
RA009	Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	Max 15%	0,16%	CONFORME
RA010	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	Max 100%	32,32%	CONFORME
RA011	Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	Max 20%	11,32%	CONFORME

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives qui nous laissent à penser que les informations figurant dans le FODEP au 31 décembre 2024 ne sont pas conformes.

eureka

Audit & Conseils

Immeuble SORANO

47, Boulevard de la République

BP 15 160 Dakar - Fann

Sénégal

 **GARECGO**
Fall & Gueye

Immeuble SDIH

03, Place de l'Indépendance

BP 2763 Dakar

Sénégal

CBI Sénégal SA

*Rapport établi en
application de l'article 45
de la loi N° 2008-26 du 28
juillet 2008**Exercice clos le 31
décembre 2024*

Nous rappelons que le dispositif prudentiel précise qu'en cas de non-respect des normes fixées, la Commission Bancaire peut adresser une injonction à l'Etablissement à l'effet notamment de prendre, dans un délai déterminé, toutes mesures correctrices de nature à lui demander de se mettre en conformité.

Il est par ailleurs, interdit à l'Etablissement, pendant cette période, de procéder à toutes distributions discrétionnaires (dividendes, rachat d'actions et primes de rémunération discrétionnaires).

Les Commissaires aux Comptes

EUREKA Audit & Conseils

Babacar Makhtar WADE
Associé

GARECGO FALL & GUEYE

El hadji Abdoulaye GUEYE
Associé

eureka
Audit & Conseils
Immeuble SORANO
47, Boulevard de la République
BP 15 160 Dakar - Fann
Sénégal

 **GARECCO**
Fall & Gueye
Immeuble SDIH
03, Place de l'Indépendance
BP 2763 Dakar
Sénégal

CORIS BANK INTERNATIONAL SENEGAL SA
« CBI Sénégal SA »

*IMMEUBLE FUTURA, CORNICHE OUEST, ROUTE DES ALMADIES
BP : 14 310 - Dakar
SENEGAL*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORTS SPECIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2024



Audit & Conseils

Immeuble SORANO

47, Boulevard de la République

BP 15 160 Dakar - Fann

Sénégal



Immeuble SDIH

03, Place de l'Indépendance

BP 2763 Dakar

Sénégal

CBI Sénégal SA

Rapport des commissaires
aux comptes sur les états
financiers annuelsExercice clos le 31
décembre 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

CORIS BANK INTERNATIONAL SENEGAL SA

IMMEUBLE FUTURA, CORNICHE OUEST

ROUTE DES ALMADIES

BP : 14 310 - Dakar

SENEGAL

Dakar, le 03 mai 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de CORIS Bank International Sénégal tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de CORIS Bank International comprenant le bilan au 31 décembre 2024 faisant apparaître un total de 709 372 millions FCFA, l'état du hors bilan présentant des engagements donnés et reçus pour respectivement 92 037 millions FCFA et 577 742 millions FCFA, le compte de résultat faisant ressortir un résultat net bénéficiaire de 5 994 millions FCFA, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives contenues dans les notes annexes aux états financiers annuels.

A notre avis, ces états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) tel que prévu par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables au Sénégal et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Responsabilités de la Direction et du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 28 avril 2025.

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables édictés par le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA ainsi que du contrôle interne qu'elle estime comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer l'hypothèse de base de la continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

1.4. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA », permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport des commissaires aux comptes.

2. VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET LA REGLEMENTATION BANCAIRE ET AUTRES INFORMATIONS

2.1. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels, et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

2.2. Vérifications spécifiques prévues par la réglementation

2.2.1. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du fonctionnement des organes sociaux, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers annuels. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Les axes d'amélioration issus de notre revue ont fait l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

2.2.2. Respect des normes prudentielles

Commissaires
sur les états
des
11

Conformément à l'article 16 de la circulaire N°002-2018 de la Commission Bancaire, relative aux conditions d'exercice du Commissaire aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières, nous avons procédé au contrôle du Formulaire de Déclaration FODEP (FODEP) établi par la Banque afin de nous assurer du respect par la Banque des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la fonction de commissaire aux comptes, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

Les résultats de nos travaux font l'objet d'un rapport spécifique sur le respect de la réglementation prudentielle.

Les Commissaires aux Comptes

EUREKA Audit & Conseils



Babacar Makhtar WADE
Associé

GARECGO FALL & GUEYE



El hadji Abdoulaye GUEYE
Associé

ANNEXE : RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels comportent des significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants s appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, l déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer l sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous constatons l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient cependant amener la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels des opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit ainsi que nos constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE DE CORIS BARAKA

*Au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et
Messager, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons*

**RAPPORT DU CONSEIL DE CONFORMITE INTERNE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Madame le Président du Conseil d'Administration de Coris Bank International (SENEGAL) ;

Mesdames et Messieurs les actionnaires, membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de Coris Bank International (SENEGAL) ;

Le Conseil de Conformité Interne de votre Institution (ci-après dénommé le Conseil) a procédé à l'audit des contrats des financement et des opérations de collecte de dépôts réalisés par CBI BARAKA (SENEGAL).

La responsabilité de s'assurer que CBI BARAKA, Branche Islamique de CBI (SENEGAL) fonctionne conformément aux principes et règles régissant la finance islamique, pèse sur la Direction de la banque, notre responsabilité est limitée à l'émission d'un avis indépendant basé sur notre audit des opérations accomplies par CBI BARAKA (SENEGAL) en vue de vous dresser un rapport.

Le Conseil a examiné les opérations accomplies en 2024 en vue d'émettre un avis sur la conformité desdites opérations aux principes et règles de la finance islamique d'une part et aux recommandations émises depuis sa première réunion tenue le 28 mai 2018 au siège de CBI BARAKA (SENEGAL) d'autre part.

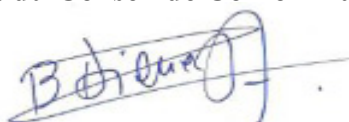
Notre examen des documents a fait l'objet d'un premier rapport intérimaire d'audit qui a été examiné et adopté par le Conseil lors de sa treizième réunion le 06 Aout 2024 tenue au siège avec un membre en visioconférence et du rapport d'audit examinés et adoptés après la quatorzième réunion tenue au siège de CBI BARAKA (SENEGAL) le 12 mars 2025. Nos travaux ont porté sur les opérations de financement et les opérations de collecte de dépôts non rémunérés, sachant que les opérations de collecte de dépôts sous forme de comptes participatifs n'étant pas encore disponibles.

CBI BARAKA (SENEGAL) n'ayant pas perçu de pénalités sur des engagements en souffrance au cours de l'année 2024, aucune proposition d'affectation de pénalités de retard ne nous a été soumise pour examen et appréciation A NOTRE AVIS :

Les opérations de financement réalisées par CBI BARAKA (SENEGAL) au cours de l'année financière 2024 ont été accomplies conformément aux principes et règles de la finance islamique.

Allah SWT est seul Savant

Dakar, le jeudi 20 mars 2025
El Hadji Bara DIENE
Président du Conseil de Conformité Interne



La solution Halal pour fructifier votre argent.



CORIS BARAKA WAKALA



La Solution de Financement Islamique
<http://corisbankbaraka.com>



**ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2024**

ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU01
Bilan
Actif
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2024

ACTIF		POSTE	MONTANTS NETS	
			31/12/2023	31/12/2024
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	1	37 893	19 079
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	2	0	0
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	3	6 257	18 553
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	4	338 259	318 734
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	5	303 147	336 048
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	6	0	0
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	7	0	0
8	AUTRES ACTIFS	8	13 172	7 455
9	COMPTES DE REGULARISATION	9	231	271
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	10	434	434
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	11	0	0
12	PRETS SUBORDONNES	12	0	0
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13	623	553
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14	6 860	8 245
15	TOTAL DE L'ACTIF	15	706 876	709 372

EUREKA AUDIT & CONSEILS
47,Bv de la République
Immeuble Sorano 1er Etage
BP : 15160 Dakar-Fann
Tel : 33 823 88 85
Fax : 33 823 88 86

GARECGO FALL & GUEYE
Certifiés conforme
aux livres

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU01
Bilan
Passif
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2024

PASSIF		POSTE	MONTANTS NETS	
			31/12/2023	31/12/2024
1	BANQUE CENTRALE, CCP	1	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2	222 956	239 116
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	3	435 505	425 985
4	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	4	0	0
5	AUTRES PASSIFS	5	10 050	5 190
6	COMPTES DE REGULARISATION	6	10 528	3 667
7	PROVISIONS	7	305	1 888
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	8	0	0
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	9	27 532	33 526
10	CAPITAL SOUSCRIT	10	20 000	20 000
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	11	0	0
12	RESERVES	12	3 208	3 208
13	ECARTS DE REEVALUATION	13	0	0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	14	0	0
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	15	10 902	4 324
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	16	-6 578	5 994
17	TOTAL DU PASSIF	17	706 876	709 372

GARECGO FALL & GUEYE
Certifiés conforme
aux livres

EUREKA AUDIT & CONSEILS
47, Bv de la République
Immeuble Sorano 1er Etage
BP : 15160 Dakar-Fann
Tel : 33 823 88 85
Fax : 33 823 88 86

Tableau	PU02
Nom	Hors Bilan
Feuillet	Hors Bilan
Reporting	70 - Reporting Annuel SN
Société	SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
Date d'arrêté	31/12/2024

HORS BILAN	POSTE	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES		155 358	92 037
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1	57 210	22 615
ENGAGEMENT DE GARANTIE	2	98 148	69 422
ENGAGEMENTS SUR TITRES	3	0	0
ENGAGEMENTS RECUS		564 884	577 742
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4	0	328
ENGAGEMENT DE GARANTIE	5	564 884	577 414
ENGAGEMENTS SUR TITRES	6	0	0

GARECGO FALL & GUEYE
Certifiés conforme
aux livres

EUREKA AUDIT & CONSEILS
47, Bv de la République
Immeuble Sorano 1er Etage
BP : 15160 Dakar-Fann
Tél : 33 823 88 85
Fax : 33 823 88 86

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU03
Compte de résultat
Compte de résultat
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2024

PRODUITS/CHARGES	POSTE	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1	39 958	48 265
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	2	-19 759	-26 825
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS)	4	8 294	11 382
COMMISSIONS (CHARGES)	5	-1 017	-1 185
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	6	0	0
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	7	1 041	-1
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8	74	186
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	9	-216	-6
PRODUIT NET BANCAIRE	10	28 376	31 817
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11	0	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12	-14 827	-20 153
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DESIMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	13	-1 108	-1 133
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14	12 441	10 532
COUT DU RISQUE	15	-18 933	-4 495
RESULTAT D'EXPLOITATION	16	-6 492	6 037
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	17	-50	13
RESULTAT AVANT IMPOT	18	-6 542	6 050
IMPOTS SUR LES BENEFICES	19	-36	-56
RESULTAT NET	20	-6 578	5 994

GARECGO FALL & GUEYE
Certifiés conforme
aux livres

EUREKA AUDIT & CONSEILS
47,Bv de la République
Immeuble Sorano 1er Etage
BP : 15160 Dakar-Fann
Tel : 33 823 88 85
Fax : 33 823 88 86



BILANS DES ACTIVITES ET SPONSORING

8. BILAN DES ACTIVITES ET SPONSORING 2024

Capital Humain	
Février	Formation sur les instructions des dossiers de crédit par type de financement animé par le Responsable des Grandes Entreprises et le Directeur des Engagements.
Avril	Deménagement du siège social de CBI Sénégal aux Almadies avec une nouvelle agence principale
Juillet	Team Building CBI Sénégal édition 2024 sous le thème : Culture d'Entreprise et Performance Organisationnelle
Actions commerciales et projets	
Janvier	La réouverture Officielle de l'agence de RUFISQUE le 29/01/2024 et reprise des activités sur site
Mars	En marge de la tenue de la 11ème Réunion du Conseil de Conformité Interne de CBI BARAKA, CORIS Bank International Sénégal a organisé une conférence de presse sur l'activité de la Finance Islamique avec la Direction Générale et les membres du Conseil de Conformité Charaïque.
	La réouverture Officielle de l'agence des PARCELLES le 11/03/2024 et reprise des activités sur site
Avril	Journée de prospections à l'hôpital régional de Saint Louis
	Journée de prospection au Lycée Technique LIMAMOULAYE avec les équipes de Parcelles Assainies
Mai	Journée des banques de la 55 ^{ème} promotion de l'école des sous-officiers de la gendarmerie nationale à Fatick et Malicounda
Juin	Lancement spéciale destinée au personnel non-cadre de SONAGED « DAAN DOOLE »
	Tournée et visite des agences de la Direction du Réseau accompagné par le Capital Humain
Septembre	Journées d'animations commerciales LAS AIBD
Novembre	Participation aux Journées des Banques de la 56 ^e Promotion de l' ESOG avec le Réseau
	Participation à la 8ème édition du Salon Monétique Régional
	Participation des responsables commerciaux (DCEP, DR et RI) au 1 ^{er} séminaire commercial de Coris Group

Partenariats et relations publiques	
Février	Cérémonie de signature de contrat entre CBIS et la structure InTouch le vendredi 16 février 2024 dans les locaux de Coris Bank. Ce partenariat entre dans le cadre de l'élargissement du réseau de distribution du produit Coris Money : point marchand et distributeur.
Octobre	Participation de la Direction du Réseau aux états généraux de l'industrie du commerce et des PME-PMI ; un événement qui s'est tenu au CICAD les 17 et 18 octobre représenté par le chef d'agence de Diamniadio et le chef de service crédit-bail afin de profiter du networking sur place.
Novembre	Cérémonie de signature de Convention Assurance Carte avec Sanlam Allianz et Coris Bank International Sénégal
	Coris Bank International Sénégal (CBI SN) a signé un contrat historique avec Proparco, une institution financière française et filiale de l'Agence Française de Développement (AFD), dédiée au secteur privé et au développement durable
Visibilité	
Janvier	Lancement de la campagne CAN 2024 avec tout le réseau CORIS en sa qualité de banque officielle des Lions de la Teranga sur Dakar et Yamoussokro
Février	Réalisation de vidéo publipreportage avec les Corisiennes célébrant la journée internationale de la Femme
Avril	Lancement de la première campagne de crédit à taux 0% à l'occasion des fêtes de Korité et Pâque
Mai	Campagne de communication sur le produit CORIS MONEY appuyé d'un jeu concours à la radio
Juin	Campagne de communication sur le déménagement du siège aux Almadies
Septembre	Communication autour de la campagne Crédit Scolaire 2024 au taux de 0%
Novembre	Campagne de communication portant sur la mise à jour des dossiers d'ouverture de compte des clients
Décembre	Communication sur le crédit fête fin d'année

Parrainage, sponsoring, mécénat et évènementiel	
Février	Participation de Coris Bank International aux fêtes religieux : APPEL LAYENNE, Magal Touba et Gamou
Juillet	Remise de prix aux gagnants du jeu concours PME dans le cadre de la promotion des talents des PME Sénégalais
Août	Journées de formations avec les femmes transformatrices des produits agricoles de Ziguinchor
Septembre	Journées d'animations commerciales LAS AIBD
	Journée de reboisement à la forêt Classée de Mbao 2024
Octobre	Remise de chèque à la LISCA pour la campagne octobre Rose : Lutte contre le Cancer du Sein
Novembre	Célébration du 8 ^{ème} anniversaire de Coris Bank Sénégal
Décembre	Sponsoring et Participation à la Journée culturelle et patriotique de la Communauté Burkinabè au Sénégal au niveau du musée des civilisations noires
	Journées de Mise à Niveau au King Fahd Palace
	Diner de Gala des collaborateurs organisé par l'Amicale des Employés de CBI SN
	Participation à la journée portes ouvertes au Centre de Formation Judiciaire





LES COMPTES ÉPARGNES



CORIS ÉPARGNE

RÉMUNÉRÉ À
3,5%



**CORIS ÉPARGNE
FEMME**

RÉMUNÉRÉ À
3,75%



**CORIS ÉPARGNE
ÉTUDIANT**

RÉMUNÉRÉ À
3,5%



**CORIS ÉPARGNE
VISION**

RÉMUNÉRÉ À
4,5%

La Banque Autrement

<https://senegal.coris.bank>



PARTENARIAT WAVE

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC BANK TO WALLET



Powered by GSIE